



CEEAC

ECCAS

La Commission

Communiqué de Presse

LA COMMISSION DE LA CEEAC ORGANISE UN ATELIER REGIONAL POUR L'EXAMEN DES TEXTES DE BASE DU CENTRE REGIONAL DE SANTE ANIMALE DE L'AFRIQUE CENTRALE (CRSA-AC)

Libreville, le 15 août 2022 – Son Excellence l'Ambassadeur **Gilberto Da Piedade VERISSIMO**, Président de la Commission de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC), organise en collaboration avec le Gouvernement de la République du Tchad, un atelier régional sur l'examen des textes de base du Centre Régional de Santé Animale de l'Afrique Centrale (CRSA-AC), avec la participation des responsables des Etats membres de la CEEAC en charge des Services Vétérinaires, les experts de la CEEAC et divers partenaires. Cette réunion, qui se tiendra du 18 au 19 août 2022, à N'Djamena, en République du Tchad, est coordonnée par les Départements en charge de la Promotion du Genre, du Développement Humain et Social et celui de l'Environnement, des Ressources Naturelles, de l'Agriculture et du Développement Rural de la CEEAC avec le soutien financier de la Banque Mondiale à travers le Projet de Renforcement des Systèmes de Surveillance des Maladies en Afrique Centrale (REDISSE IV).

<p>COMMISSION DE LA COMMUNAUTE ECONOMIQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE (CEEAC)</p> 	<p>REPUBLIQUE DU TCHAD</p> 
<p>ATELIER REGIONAL POUR L'EXAMEN DES TEXTES DE BASE DU CENTRE REGIONAL DE SANTE ANIMALE DE L'AFRIQUE CENTRALE (CRSA-AC)</p> <p>N'Djamena/Tchad, du 18 -19 août 2022</p>	
 <p>REDISSE IV Regional Disease Surveillance Systems Enhancement</p>	 <p>GRUPE DE LA BANQUE MONDIALE</p>

Les objectifs principaux de cet atelier sont :

- Examiner sur le plan technique les projets de textes de base du CRSA-AC, conformément aux dispositions du traité révisé relatives aux institutions spécialisées de la CEEAC et de donner les orientations pour leur finalisation; et
- Remettre officiellement les dons de matériel et les équipements informatiques offerts par la CEEAC par le biais du projet REDISSE IV à la Cellule Technique du CRSA-AC.

La délégation de la Commission de la CEEAC sera conduite par Son Excellence **Dr Honoré TABUNA**, Commissaire en charge du Département de l'Environnement, des Ressources Naturelles, de l'Agriculture et du Développement Rural, qui sera accompagné par les experts de la CEEAC.

Rappelons que le Centre Régional de Santé Animale d'Afrique Centrale (CRSA-AC) est une institution spécialisée de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC), qui a son siège à N'Djamena en République du Tchad, créée par décision n°41/CEEAC/XVI/CCEG/15 du 25 mai 2015 par les chefs d'Etat et de Gouvernement de notre Communauté Régionale. Elle est chargée de coordonner, harmoniser et assurer le suivi des questions de santé animale au niveau des États membres de la CEEAC.